Elections Législatives du 21 Juin 1981 - Seine-Maritime - 4e Circonscription

avec **Jean-Claude BATEUX** et Louis HANCART

donnons au Président les moyens du changement



Jean-Claude **BATEUX**

42 ans - marié - deux enfants
Professeur au collège de Barentin

MILITANT SYNDICALISTE

CONSEILLER GÉNÉRAL DE LA SEINE-MARITIME CANTON DE PAVILLY

Louis HANCART

Suppléant
46 ans - marié - trois enfants
Ancien agriculteur

CHEF DE SERVICE A LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
MAIRE ADJOINT DE MAROMME

CANDIDATS SOCIALISTES POUR LA MAJORITÉ DE LA FRANCE

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Le 10 Mai 1981, dans la 4e circonscription, 57 % d'entre vous ont manifesté leur volonté de changement en accordant leur confiance à FRANÇOIS MITTERRAND.

Le 14 Juin 1981, vous avez largement confirmé ce choix en votant dès le premier tour pour les candidats de gauche.

Malgré la campagne d'intimidation menée par la DROITE, vous ne vous êtes pas laissé tromper par son absence totale de programme et sa volonté de sauvegarder ses privilèges.

La nouvelle Assemblée Nationale doit être l'expression d'une large majorité de gauche qui prolongera les mesures déjà prises par une politique d'ensemble conforme aux propositions de FRANÇOIS MITTERRAND.

La CONFIANCE et l'ESPOIR ne peuvent pas être déçus : le 21 Juin, nous comptons sur votre appui pour concrétiser cette nouvelle MAJORITÉ DE LA FRANCE.

JEAN-CLAUDE BATEUX — LOUIS HANCART

Je remercie vivement les 17.365 électrices et électeurs dont les suffrages se sont portés sur mon nom le 14 Juin 1981 et m'ont placée largement en tête, notamment dans les villes ouvrières de Maromme, Canteleu, le Houlme, le Trait, Déville les Rouen, Notre-Dame-de-Bondeville, Malaunay.

En fonction de l'accord conclu entre le parti communiste français et le parti socialiste, je les appelle à reporter leurs voix sur le candidat socialiste arrivé devant moi sur l'ensemble de la circonscription.

Colette PRIVAT.

Vu le candidat

Imp. Féré - MAROMME